

"La fine raillerie est une épine qui a conservé un peu de parfum de la fleur"  
Adolphe d'Houdetot.

# L'inFO44



Numéro 113 - Juillet 2011

## Une marguerite ... ou une pâquerette ?

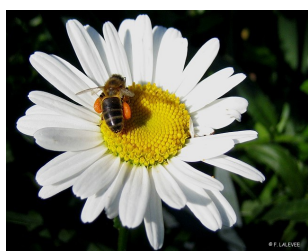
Il était une fois, en l'an 2008, à Nantes Cambronne, une marguerite<sup>1</sup> qui arborait fièrement ses superbes pétales.

A chaque saison de l'ORE<sup>2</sup>, elle en perdait toutefois un. Mais vaillamment, la fleur au fusil, elle continuait à accueillir abeilles et papillons.

En 2010, elle avait déjà eu quelques inquiétudes lorsqu'elle avait appris que son pré carré allait être divisé et intégré en juillet, au sein de 6 SIP nantais, indépendants les uns des autres.

Mais bien vite, on lui avait certifié qu'elle continuerait de vivre comme une fleur, malgré ce grand bouleversement !

Elle, pourtant dans la fleur de l'âge, savait bien que les promesses n'engagent que ceux qui y croient!!!! Mais cette fois, elle y avait cru : et tout juste un an plus tard, on lui annonce sa disparition ...au profit d'une pauvre pâquerette de pacotille !



Arrêtons-là ces métaphores car notre quotidien aux Finances Publiques ne nous fait pas de fleur .....

Le maintien de la marguerite a effectivement été acté devant tous les agents lors d'une réunion mi-juillet 2010, réunion qui faisait suite à un vent de constatation de la part des collègues de Nantes Cambronne qui avaient beaucoup de réticence sur la mise en place des 6 SIP.

On leur en avait jeté des fleurs pour faire passer cette restructuration .....

Malheureusement, nous constatons, dans notre belle et grande administration que, de plus en plus, ce qui était vrai hier ne l'est plus demain ..., et bien souvent c'est le manque d'effectif qui en est la cause ...les Directions départementales cherchent tant bien que mal à ne pas laisser leur pré (carré) en jachère ..... mais à quel prix ?

Concernant la marguerite, elle ne sera donc pas tout à fait supprimée : elle sera en réalité réactivée les semaines d'échéance et bien évidemment ce seront les collègues des SIP (de la GP) qui devront en assurer les permanences.



1 central téléphonique créé par la gestion publique au moment de la création de Nantes Cambronne, qui était le résultat de la fusion des trésoreries de Nantes 1, Nantes 2 et Nantes 3; puis le recouvrement de Nantes les Ponts

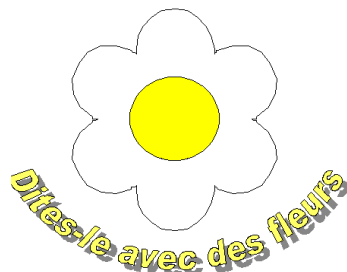
2 Outil de répartition des Emplois rebaptisé par FO Outil de réduction des Effectifs

Mais comment tourneront les SIP ? Comment sera assuré le courant (on ne parle pas des antérieurs. Là, la solution va consister à passer d'une culture du recouvrement à celle de l'apurement en faisant notamment du contrôle hiérarchisé des non-valeurs) ?

Une autre source de tracas : le "18-99" , numéro d'appel de la déjà regrettée marguerite, figurera sur les avis d'imposition 2011 ?  
Les appels seront-ils dirigés vers les SIP ?



Ha! il est bien loin le temps où notre Direction nous assurait que l'accueil était la fine fleur de notre administration, ce métier fondamental, qui devait être fait sur la base du volontariat : aujourd'hui la réponse de la Direction c'est de nous dire qu'on ne met plus tous les moyens sur l'accueil...




Il ne sera pas fait de fleur non plus aux collègues issus de la Filière Fiscale : ils ont appris tardivement qu'ils devraient assurer le renfort à l'accueil la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'août ... cette consigne arrive comme une fleur au cours de l'été....sauf que, dans leur SIP, les agents doivent également assurer le remplacement de leurs collègues en congés annuels... hé oui doit-on le rappeler, en période estivale il y a moins de personnels dans les services ?



La rumeur raconte que la solution envisagée serait de ne plus répondre aux appels téléphoniques l'après-midi...là, ce serait le bouquet ! Vous avez dit service "public" ?

Marianne, (loin d'être fleur bleue!), dont la charte prévoit un décroché en moins 5 sonneries, risque de ne pas se laisser conter fleurette !



**La morale de cette histoire :** vous avez apprécié ce tract ? N'hésitez pas à vous inscrire sur notre liste en remplissant le coupon ci-dessous (à retourner au syndicat FO DGFIP Quai de Versailles Nantes). A chaque nouvelle information mise en ligne, un courriel vous sera adressé. Il vous suffira de cliquer sur un lien pour atteindre l'inFO 44...

Nom : .....	Prénom : .....
Affectation : .....	
<b>Je souhaite recevoir de l'information par le syndicat FO DGFIP.</b>	
	A ....., le ....., (signature)
Bulletin à renvoyer au local FO 4 Quai de Versailles BP 93053 44035 NANTES cedex 1 Cette démarche peut également se faire par l'envoi d'une simple demande par courriel sur notre boîte e-mail : <a href="mailto:fo.dr44@dgfip.finances.gouv.fr">fo.dr44@dgfip.finances.gouv.fr</a>	

 02-40-20-76-56. -  [fo.dr44@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.dr44@dgfip.finances.gouv.fr). - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

**Permanences**  
Versailles / les lundi et jeudi matins (02.40.20.76.56)  
Cambronne / le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)

